

Organisation de l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise dans le département de Vaucluse

Rappel des personnels concernés :

- **tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés :** hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- **tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux** pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- **les professionnels de santé libéraux :** médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, ambulanciers, biologistes,
- **Les personnels affectés aux missions d'aide sociale à l'enfance et de protection maternelle et infantile relevant du Conseil départemental**
- **les personnels chargés de la gestion de l'épidémie au sein des agences régionales de santé (ARS) et des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.**
- **Au-delà de cette liste il appartient au préfet de département de fixer la liste des professionnels prioritaires auxquels des solutions d'accueil et de garde de leurs enfants (moins de 3ans et de 3 à 16 ans) doivent être proposées au regard des capacités d'accueil et de garde.**

I) Enfants scolarisés en collèges

L'accueil des enfants des personnels visés en objet est assuré dans certains collèges du département en fonction des besoins exprimés (Avignon, Carpentras, La Tour d'Aigues, Mazan, Orange, Pernes les fontaines, Valréas, Vedène le 6 avril)

II) Enfants scolarisés à l'école et accueillis en crèches par arrondissements

1) Arrondissement d'Avignon

ECOLES ET ACCUEIL HORS TEMPS SCOLAIRE (enfants de 3 à 12 ans)

- Ecole Jean-Henri Fabre, 163 route de Tarascon.
- Ecole Massillargues, 1340 chemin René Cassin

Les enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire y seront **accueillis par groupes de 10 enfants maximum**.

L'accueil est ouvert à partir de 7h30. Une garderie est également assurée sur le temps de la pause méridienne et **le soir jusqu'à 18h**. **La cantine fonctionnera aussi (du lundi au vendredi, mercredi inclus), et les repas seront servis par groupe**.

S'agissant du **lundi après-midi à l'école JH Fabre** et du **jeudi après-midi à l'école Massillargues** (temps périscolaires habituellement) et du **mercredi après-midi, un service de garderie** est proposé sur le site même des deux écoles.

NB : Pour l'accueil du mercredi après-midi, étant sur un temps extra-scolaire, pensez à apporter le carnet de santé de votre enfant, avec ses vaccinations à jour.

Pour tous renseignements, et pour constituer un dossier de restauration scolaire si besoin, contactez le 04.90.16.32.72.

CRECHES (moins de 3 ans)

A compter de ce jeudi 19 mars, votre enfant peut être accueilli, **de 7h30 à 18h30** à la :

- **Crèche de la Croix des Oiseaux, 7 rue Bonaparte.**

Pensez à apporter le **carnet de santé** de votre enfant avec ses vaccinations à jour. Pour toute question, vous pouvez contacter le **service administratif de la Petite Enfance du CCAS : 04.32.74.31.00**.

NB : il est demandé aux parents d'apporter les repas de leur enfant dans un sac isotherme identifié à son nom.

WEEK-END

Pour les personnels concernés qui le nécessiteraient, une continuité de service vous est proposée à partir de ce week-end des 21 et 22 mars :

- **Pour les enfants de 3 à 12 ans, accueil samedi et dimanche au Centre municipal de Vacances et de Loisirs de la Barthelasse, de 8h à 18h, toujours en groupes de 10 enfants maximum. Renseignements au 04.90.16.32.72. NB : merci d'apporter le repas de votre enfant dans un sac isotherme identifié à son nom.**

- **Pour les enfants de moins de 3 ans, accueil chez 4 assistantes maternelles agréées (par groupes de 3 enfants maximum). Renseignements (y compris le week-end à partir de vendredi 17h) au 06.38.14.39.45 (numéro d'astreinte du service petite enfance du CCAS).**

** y compris personnels travaillant sur Avignon mais résidant en dehors de la commune.*

Autres communes

Accueil des écoliers (3-12 ans)

Pour les autres communes de l'arrondissement, l'accueil des écoliers est assuré dans une école de regroupement pour les communes les communes suivantes (le nombre de communes peut varier selon les jours):

Caumont sur Durance, Châteauneuf de Gadagne, Courthézon, Entraigues sur la Sorgue, l'Isle sur la Sorgue, Le Thor, Le Pontet, Morières-les-Avignon, Sorgues, Vedène. (en date du 6 avril,)

Il convient de se rapprocher des services de la mairie pour tout renseignement pratique.

Accueil dans les crèches (0-3 ans)

- **Communes de la CA Grand Avignon**

Pour les 0-3, plusieurs communes proposent un accueil au sein de la **crèche communale**. Dans la plupart des cas, il convient de prévoir le repas de l'enfant.

Il s'agit de **Caumont sur Durance (sous réserve), Châteauneuf de Gadagne (sous réserve), Entraigues sur la Sorgue (sous réserve) , Le Pontet, Morières les Avignon, Vedène.**

- **Communes de la CC pays des Sorgues et Monts de Vaucluse**

L'accueil est actuellement réalisé par des assistantes maternelles de la collectivité.

En cas de demande plus importante, il est envisageable de réouvrir la crèche des Capucins, avenue Napoléon Bonaparte (à côté de la piscine municipale) à L'Isle-sur-la-Sorgue . Des repas seront proposés par le service de restauration scolaire.

Pour toute information : Service Petite Enfance - 04 13 32 08 08 –
www.paysdessorgues.fr

- *Bedarrides, Sorgues (relèvent de la CC Sorgues du Comtat, cf. arrondissement de Carpentras)*
- *Courthézon (cf. dispositif de la CCPRO voisine)*

2) Arrondissement d'Apt

Accueil des écoliers (3-12 ans)

Pour les communes de l'arrondissement, l'accueil des écoliers est assuré d les communes suivantes (le nombre de communes peut varier selon les jours) :

Apt, La Bastide des Jourdans, Cavaillon, Cheval Blanc, Grambois, Lamotte d'Aigues, La Tour d'Aigues, Lauris, Lourmarin, Maubec, Mérindol, Saint Saturnin les Apt, Pertuis, Robion, Villelaure.

Il convient de se rapprocher des services de la mairie pour tout renseignement pratique.

Accueil dans les crèches (0-3 ans)

- **Commune de la CC Luberon Monts de Vaucluse :**

L'accueil est assuré à la crèche Le Repère des Galopins à Cavaillon.

- **Communes de la CC Pays d'Apt Luberon**

L'accueil est assuré à la crèche La Chrysalide à Apt

- **Communes de la CC COTELUB**

Accueil des enfants assuré à la crèche de la Tour d'Aigues 123 Soleil

Possibilité d'accueil par des assistantes maternelles de la Communauté de communes, à la Bastide des Jourdans, La Motte d'Aigues, Mirabeau et La Tour

- **Commune de PERTUIS**

L'accueil est assuré à la crèche A petits pas

3) Arrondissement de Carpentras

Accueil des écoliers (3-12 ans)

Pour les communes de l'arrondissement, l'accueil des écoliers est assuré dans une école de regroupement pour les communes suivantes :

Althen les Paluds, Aubignan, Bedoin, Bollène, Carpentras, Châteauneuf du Pape, Jonquières, Lapalud, Loriol du Comtat, Malemort du Comtat, Mazan, Monteux, Mormoiron, Orange, Pernes les fontaines, Saint Christol, Saint Didier, Sarriens, Saumane, Richerenches, Roaix, Vacqueyras, Vaison, Valréas,

Accueil dans les crèches (0-3ans)

- **Communes de la COVE**

Accueil assuré pour les toutes les communes de la COVE à la crèche "les berlingots" à Carpentras

n° contact : 07 47 61 92 93

Communes de la CC Ventoux Sud

Les crèches de Malemort du comtat, Sault et mormoiron sont potentiellement ouvertes sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants à accueillir / n° contact: 06 17 68 04 72

- **Communes de la CC Vaison Ventoux**

accueil à la crèche de Vaison // n° contact 07 87 73 57 71 (sous réserve d'un nombre suffisant d'enfants à accueillir)

- **Commune de la CC Les Sorgues du Comtat**

- Les crèches municipales de **Monteux, Pernes les Fontaines, Althen les Paluds, Bédarrides et Sorgues** accueilleront les enfants de ces communes, éventuellement de communes voisines au besoin // n° contact 04 90 61 15 68

(sous réserve d'un nombre suffisants d'enfants à accueillir)

- **Communes de la CC du Pays réuni d'Orange**

Les enfants seront accueillis dans la crèche suivante :

Orange : Crèche la maison des lutins

- **Communes de la CC Enclave des papes -Pays de Grignan**

La crèche communautaire de Visan est ouverte à ses horaires habituels et peut accueillir les enfants de la CC. Il convient de prévoir le repas.

- **Communes de la CC Aygues Ouvèze en Provence**

Les crèches municipales de Piolenc (Les gribouillis) et de Sérignan, seront ouvertes pourront accueillir des enfants des communes voisines.
(sous réserve d'un nombre suffisants d'enfants à accueillir)

- **Communes de la CC Rhône Lez Provence**

Les crèches municipales de Mornas et Bollène, seront ouvertes pourront accueillir des enfants des communes voisines.
(sous réserve d'un nombre suffisants d'enfants à accueillir)